



Analyse du budget québécois 2019-2020

**Conseil confédéral
5 et 6 juin 2019**

Équilibre financier

- Pour son premier budget, le nouveau gouvernement de la CAQ bénéficiait d'une marge de manœuvre importante qui s'explique par l'austérité libérale et la bonne performance de l'économie du Québec
- Pour l'année budgétaire 2018-2019, le gouvernement a enregistré un surplus budgétaire de 2,5 G\$, et cela après avoir consacré 3,1 G\$ au Fonds des générations
- Pour 2019-2020 et les années subséquentes, le gouvernement prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire au sens de la loi et une diminution progressive du ratio dette/PIB

Équilibre financier

- ▄ Le surplus budgétaire de 2018-2019 bonifiera la réserve de stabilisation, soit près de 9,7 G\$ au 31 mars 2019
- ▄ Le budget précise que les surplus affectés à la réserve de stabilisation sont utilisés pour réduire la dette du gouvernement sur les marchés financiers
- ▄ Toutefois, advenant un ralentissement économique, la réserve peut être utilisée pour équilibrer le budget sans que des gestes additionnels soient requis, qu'il s'agisse de réduire les dépenses publiques ou d'augmenter les revenus
- ▄ La réserve pourrait donc permettre d'éviter des compressions budgétaires importantes s'il survenait une récession

Équilibre financier

- ▮ Le nouveau gouvernement ne remet pas en question l'allocation annuelle de revenus dédiés au Fonds des générations. Simplement, il choisit de rembourser 8 G\$ de dettes en 2018-2019 et 2 G\$ en 2019-2020 à partir du Fonds des générations
- ▮ Cette stratégie réduira le coût du service de la dette, mais aussi le rendement du Fonds des générations. Malgré les retraits, le solde du Fonds des générations devrait atteindre plus de 20 G\$ d'ici 2024
- ▮ Le budget de mars 2018 prévoyait un service de la dette de 9,380 G\$ en 2018-2019. En raison notamment du remboursement de la dette de 8 G\$, le service de la dette sera plutôt de 8,899 G\$ (en diminution de 481 M\$)

Équilibre financier

- ▄ Tout en maintenant l'équilibre budgétaire et en remboursant la dette, le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre suffisante pour financer en totalité ou en partie plusieurs de ses engagements électoraux
- ▄ En 2018-2019 et 2019-2020, les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement représentent 3,754 G\$
- ▄ Ces mesures représentent près de 16,2 G\$ d'ici 2023-2024
- ▄ Plusieurs commentateurs qui avaient étiqueté la CAQ comme un parti de droite ont été étonnés par l'importance des réinvestissements dans les dépenses de programmes et par la faiblesse des allègements fiscaux

Équilibre financier

- Depuis son accession au pouvoir, la CAQ a effectivement dilué plusieurs de ses positions les plus à droite, le nouveau gouvernement se targuant d'être pragmatique et non idéologique
- Par exemple, alors que le programme de la CAQ parlait d'éliminer 20 000 emplois dans l'administration publique, la stratégie de gestion des dépenses du gouvernement vise une réduction de 5 000 postes de travail sur 4 ans
- La CSN salue la décision du gouvernement d'utiliser une bonne partie de sa marge de manœuvre pour réinvestir dans les secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux, mais elle remet en question certaines priorités du gouvernement (maternelles 4 ans, maisons des aînés)

Équilibre financier



- ▄ Les mesures introduites par le gouvernement ont aussi une incidence sur d'autres domaines : environnement, collectivités, politique économique, fiscalité des particuliers et des entreprises
- ▄ Les commentateurs ont fait remarquer que certaines des nouvelles initiatives n'étaient pas entièrement financées sur l'ensemble du prochain mandat du gouvernement, notamment la bonification de l'allocation famille et l'instauration d'un taux unique de taxe scolaire
- ▄ Le ministre des Finances a reconnu que le gouvernement compte sur la croissance économique et les gains d'efficacité au sein de l'État pour honorer ces deux engagements électoraux. Toutefois, l'abolition sur 4 ans de la contribution additionnelle pour garde d'enfants est entièrement financée

Équilibre financier

- Sur le plan fiscal, le nouveau gouvernement ne s'est pas engagé à une réduction générale du fardeau fiscal pour les particuliers. Le ministre des Finances a affirmé qu'une réduction générale du taux d'imposition des particuliers devra attendre l'atteinte des cibles de réduction de la dette publique que le Québec s'est données, autour de 2024
- Le gouvernement table plutôt sur des allègements fiscaux ciblés
 - ❖ Réduction et harmonisation du taux de la taxe scolaire
 - ❖ Abolition de la contribution additionnelle pour garde d'enfants
 - ❖ Bonification du crédit d'impôt non remboursable pour travailleurs d'expérience
- Pour ce qui est des entreprises, le gouvernement a accordé des allègements fiscaux importants dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2018 (harmonisation à la mesure d'amortissement accéléré des investissements du gouvernement fédéral)

Dépenses de programmes



- ▄ Le budget projette des taux de croissance des dépenses de portefeuilles de 5,1 % et 5,0 % en 2018-2019 et 2019-2020
- ▄ Le gouvernement de la CAQ maintient donc le taux de croissance plus rapide du dernier budget du gouvernement Couillard, invoquant la nécessité d'un rattrapage au chapitre des dépenses de programmes
- ▄ Toutefois, dès 2020-2021, le gouvernement prévoit une diminution du taux de croissance des dépenses de portefeuilles à 3,3 %. Pour les années suivantes, ce sera 3,0 %

Éducation et enseignement supérieur

- La croissance des dépenses est de 5,0 % en 2018-2019 et de 5,1 % en 2019-2020. Cela dépasse les 3,5 % prévus en campagne électorale. En 2020-2021 et 2021-2022, la croissance passera à 3,7 % et à 3,9 % respectivement
- Le gouvernement a décidé de déployer un réseau de maternelle 4 ans dont l'accès sera universel et la fréquentation facultative. La maternelle 4 ans était déjà offerte dans certains milieux défavorisés
- Le budget consacre 36 M\$ en 2019-2020 au déploiement du réseau (250 nouvelles classes seront ajoutées dès septembre 2019). Le financement du réseau passera progressivement à 436 M\$ en 2023-2024. Cela représente un investissement de plus de 1 G\$ sur 5 ans

Éducation et enseignement supérieur

- La CSN estime que le gouvernement fait fausse route, car le réseau des services de garde éducatifs est la solution la plus censée tant pour les enfants que pour les parents
- La CSN se réjouit de la fin de la modulation des tarifs des services de garde qu'annonce le budget, mais elle s'inquiète du fait que celle-ci sera étalée sur 4 ans
- Clairement, l'abolition graduelle de la contribution additionnelle pour la garde d'enfants fera en sorte que les CPE et les services de garde en milieu familial seront défavorisés par rapport aux maternelles 4 ans

Éducation et enseignement supérieur

- Le gouvernement annonce l'ajout d'une heure d'activité parascolaire de plus par jour dans près de 140 écoles secondaires. Sur 5 ans, l'investissement représente 455 M\$
- Le gouvernement bonifie le financement des cégeps pour améliorer les services offerts et adapter le modèle de financement aux nouveaux besoins (29 M\$ par année à compter de 2019-2020)
- Le budget prévoit un investissement de 15 M\$ par année à compter de 2019-2020 afin de soutenir les universités en région

Santé et services sociaux

- ▀ La croissance des dépenses du portefeuille pour la santé et les services sociaux est de 4,7 % en 2018-2019 et de 5,4 % en 2019-2020. En 2020-2021 et 2021-2022, la croissance passera à 4,1 % par an
- ▀ La CSN se réjouit des enveloppes supplémentaires accordées aux soins et services à domicile (sommes additionnelles de 80 M\$ en 2018-2019 et de 280 M\$ à compter de 2019-2020)
- ▀ Le budget 2019-2020 prévoit une somme additionnelle de 70 M\$ pour ajouter des lits et des places d'hébergement en CHSLD (900 places)



Développement économique

- ▀ Afin d'accroître la participation au marché du travail, le gouvernement met de l'avant plusieurs mesures, qui ont un coût de 269 M\$ en 2019-2020 et de près de 1,8 G\$ d'ici 2023-2024
- ▀ L'âge d'admissibilité du crédit d'impôt non remboursable pour la prolongation de carrière passera de 61 ans à 60 ans. Par ailleurs, le plafond des revenus de travail excédentaires admissibles au crédit d'impôt passera à 10 000 \$ de 60 à 64 ans
- ▀ Le gouvernement annonce une mesure qui vise à réduire les charges sur la masse salariale des petites et moyennes entreprises (PME). Cette réduction sera de 50 % pour les travailleuses et travailleurs de 60 à 64 ans (plafond de 1 250 \$) et de 75 % pour celles et ceux de 65 ans et plus (1 875 \$)

Développement économique

- Le gouvernement annonce la mise en œuvre d'un nouveau parcours personnalisé pour accompagner les personnes immigrantes tout au long de leur processus d'intégration à la société québécoise, notamment sur le marché du travail. Ce nouveau parcours offrira des services élargis de francisation. La nouvelle approche a un coût de 730 M\$ sur 5 ans
- Si la CSN accueille favorablement la hausse de 42 % du budget du ministère de l'Immigration, elle demeure toutefois préoccupée par la baisse des seuils d'immigration prévue par le gouvernement de la CAQ
- Le budget bonifie de 1 G\$ le capital-actions d'Investissement Québec, le portant ainsi de 4 G\$ à 5 G\$

Développement économique

- ▀ Le gouvernement met en place une enveloppe de 1 G\$ pour accompagner le développement des entreprises stratégiques du Québec
- ▀ Le budget prévoit une enveloppe de 200 M\$ pour des prises de participation dans des projets de chantiers navals québécois
- ▀ Le budget prévoit 320 M\$ pour la mise en valeur d'espaces stratégiques pour les entreprises innovantes. Cet investissement s'apparente au Projet Saint-Laurent présenté par François Legault en 2014, mais concerne désormais d'autres régions que celles bordant le fleuve Saint-Laurent

Développement économique

- ▄ Le budget annonce pour 329,3 M\$ de mesures diverses en vue d'accélérer l'implantation de l'intelligence artificielle
- ▄ Le gouvernement investit 400 M\$ lors des 7 prochaines années pour faire en sorte que les milieux ruraux et les régions éloignées aient accès à une connexion Internet haute vitesse et à un réseau cellulaire large bande
- ▄ Le budget met de l'avant des initiatives visant à soutenir sur 3 ans l'extension du réseau de distribution de gaz naturel
- ▄ Le budget appuie le développement du secteur bioalimentaire en investissant 285 M\$ lors des 5 prochaines années

Environnement

- ▀ Le budget annonce pour 1,275 G\$ de mesures pour agir sur l'environnement, dont 376 M\$ en 2019-2020
- ▀ L'investissement le plus important est la prolongation du programme *Roulez vert*, qui devrait faire en sorte qu'il y ait 100 000 voitures vertes au Québec d'ici 2 ans (coût de 433,8 M\$ sur 2 ans)
- ▀ Le gouvernement propose plusieurs mesures ayant pour objectif d'accompagner les grandes entreprises industrielles dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (coût de 320 M\$ sur 5 ans)

Environnement

- ▮ Le gouvernement bonifie de 30 M\$ sur 2 ans le programme de biomasse forestière résiduelle afin de réduire la consommation de produits pétroliers
- ▮ Lors des 5 prochaines années, le gouvernement ajoute 75 M\$ en travaux sylvicoles à la somme de 1,189 G\$ qui était déjà prévue
- ▮ La CSN déplore que, malgré les investissements prévus en environnement pour la lutte contre les changements climatiques, aucune précision ne soit donnée pour l'atteinte de la cible de réduction des gaz à effet de serre initialement prévue en 2020

Soutien aux collectivités

- ▮ Le gouvernement annonce des investissements de 457,5 M\$ sur 5 ans dans les logements sociaux et dans l'adaptation et la rénovation de domicile
- ▮ Le gouvernement s'est engagé à réaliser un nouveau lien routier entre Québec et Lévis et les travaux doivent commencer d'ici octobre 2022
- ▮ Le gouvernement inscrit trois nouveaux projets à l'étude: prolongement de la ligne jaune du métro à Longueuil, et transport structurant dans l'est de Montréal et sur le boulevard Taschereau sur la Rive-Sud